



Consultation de devis

Entretien, nettoyage des locaux du Front de Neige

Date limite de présentation de l'offre : le 25 novembre 2022

1 – Objet du marché

La Commune du Monétier-les-Bains est propriétaire des bâtiments situés sur le Front de Neige situé au lieu-dit Pré Chabert. Ces 3 constructions abritent l'ensemble des services liés à la pratique du ski alpin (locaux de l'exploitant du domaine skiable et des écoles de skis) mais aussi des commerces et des services (magasins de sports, consigne à skis, salle polyvalente, cabinet médical).

Afin de garantir une qualité d'accueil irréprochable, la commune du Monétier-les-Bains souhaite contractualiser avec un prestataire privé pour assurer le nettoyage de ces espaces durant la saison hivernale 2022/2023 et de manière ponctuelle pour certaines prestations.

2 – Périmètre du marché

Le marché portera sur les 3 bâtiments situés sur le Front de Neige de Pré Chabert, sur les parties communes (environ 393 m²).

Les prestations « saisonnières » (du 10 décembre 2022 au 16 avril 2023)

- 1°) Circulation ouverte au public « Rue » et WC – entre le restaurant et les espaces de vente des différents prestataires : 70 m²
- 2°) Circulation ouverte au public devant les espaces de vente : 130 m²
- 3°) Circulation commune située à l'arrière des espaces de vente et sanitaires privés (sur deux étages) : 35 m²
- 4°) Toilettes publics de la Salle du Dôme : 50 m²
- 5°) Cabinet médical (salle d'attente, sanitaires, circulations et salles de consultations) : 108m²

Les prestations ponctuelles (à la demande de la commune)

- 6°) Nettoyage d'avant saison : 235 m²
- 7°) Salle du Dôme – nettoyage simple
- 8°) Salle du Dôme – nettoyage complet

3 – Prestations demandées

Les prestations sont détaillées dans un tableau ci-joint en annexe.

Une visite des locaux par le candidat est obligatoire.

4 – Identification du pouvoir adjudicateur

Mairie du Monétier-les-Bains, Place Novalesse, 05220 Le Monétier-les-Bains.

Personne à contacter pour tout renseignement : Mme Elodie GUGLIELMETTI, responsable des services extérieurs – servicesexterieurs@monetier.com – 04.92.24.40.04

5 – Moyens

La commune a équipé uniformément les toilettes publiques d'essuie mains papier, de distributeur de savon et de distributeur de papier toilette. Les recharges seront disponibles aux services techniques de la commune. Le prestataire devra organiser un stock au front de neige afin de pallier lors de ses interventions.

Les moyens et matériels nécessaires à la bonne exécution du marché seront à la charge du prestataire (liste non exhaustive : éponges, sacs poubelle, produits ménagers, essuie tout...).

Les poubelles et déchets devront être évacués dans les dispositifs de collectes adéquats situés sur le parking de la gare routière.

6 – Durée d'exécution du marché

Les prestations seront à assurer du 10 décembre 2022 au 16 avril 2023 soit 128 jours

- 72 jours hors vacances
- 56 jours de vacances scolaires

7 - Documents à produire

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes, datées et signées par lui :

- a) Liste des principales références en matière d'entretien et de nettoyage
- b) Une description des moyens matériels et humains mis à disposition pour l'exécution des prestations demandées
- c) Attestations de régularité fiscale et sociale du candidat
- d) Une attestation de visite des locaux
- e) Consultation dûment complétée et signée
- f) Décomposition du prix à remplir par le candidat (point 9 ci-dessous)

8 - Jugement des offres

Les critères intervenant pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Critères	Pondération
1-Moyens et expérience	60%
2-Prix de la prestation	40%

Le pouvoir adjudicateur se réserve la faculté de négocier avec tous les candidats sur tous les éléments de l'offre.

L'offre la mieux classée sera donc retenue.

9-Bordereaux de réponse

L'évaluation de l'offre, est décomposée dans le tableau ci-après en mettant en évidence les montants hors T.V.A. et de la T.V.A. :

	Marché de prestations de services	Prix	Montant H.T.	Montant T.V.A.	Montant T.T.C.
Prestations saisonnières	Prestation 1°)	Forfait			
	Prestation 2°)	Forfait			
	Prestation 3°)	Forfait			
	Prestation 4°)	Forfait			
	Prestation 5°)	Forfait			
	Montant total de la commande				
Prestation ponctuelles	Prestation 6°)	Unitaire			
	Prestation 7°)	Unitaire			
	Prestation 8°)	Unitaire			

Aucune variante ni option n'est autorisée.

La personne publique contractante se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants¹ :

¹ Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal.

Titulaire du compte :				
RIP Identifiant national de compte				
Etablissement	Guichet	N° de compte	Clé RIB	Banque

Je déclare sur l'honneur ne pas entrer dans l'un des cas d'exclusion prévus aux articles L.2141-1 à L2141-5 aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique.

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Fait en un seul original

A

Le

Signature du candidat

Porter la mention manuscrite

Lu et approuvé